



# CARNET DU SAVOIR

Bienvenue au  
Carnet du savoir

7 septembre 2005

## Introduction

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) est heureux de lancer le *Carnet du savoir*, une publication électronique régulière destinée à quiconque s'intéresse aux progrès de l'apprentissage au Canada. Nous croyons que les Canadiens désirent être tenus au courant de « ce qui marche » en apprentissage, par une source indépendante et fiable qui procède à des recherches et à des analyses suivies. Le *Carnet du savoir* abordera les questions qui intéressent les Canadiens et qu'ils doivent connaître, des questions qui peuvent faire une différence tangible dans leur vie et dans la vie des personnes de leur milieu.

Nous avons l'intention de rendre le *Carnet du savoir* accessible et pertinent pour tous les lecteurs – responsables politiques, éducateurs, chercheurs, parents ou apprenants – en leur fournissant les informations objectives dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

Ce premier numéro expose la démarche que le CCA utilisera pour choisir les thèmes du *Carnet du savoir*.

## Vision et mandat du CCA

Au CCA, nous sommes motivés par le besoin de faire une différence positive dans la vie d'apprentissage des Canadiens.

Le CCA a une vision claire de l'apprentissage au Canada : une société dans laquelle tous les citoyens ont accès à des possibilités d'apprentissage de grande qualité, toute leur vie durant, quel que soit leur domicile au Canada.

Pour réaliser cette vision, le CCA va réunir les éléments d'information objectifs pour permettre l'élaboration de politiques publiques éclairées et la prise de sages décisions individuelles en matière d'apprentissage. L'éducation et l'apprentissage sont au cœur d'une société civile prospère et démocratique. La possibilité d'apprendre toute sa vie durant est essentielle à la qualité de vie des Canadiens individuels, à la réussite sociale et économique des communautés dans lesquelles ils vivent, et à l'intégrité et à la continuité d'un Canada distinct.

Le CCA travaillera avec énergie, promptitude et originalité pour réaliser son mandat :

- en informant les Canadiens de l'état et des progrès de l'apprentissage au Canada;
- en favorisant une culture d'apprentissage pancanadienne, de concert avec une large gamme de partenaires;
- en encourageant et en facilitant l'échange d'information et de connaissances parmi tous ceux qui participent au progrès de l'apprentissage dans tout le pays.

Le CCA parviendra à ses objectifs de plusieurs façons :

- en établissant cinq centres du savoir qui deviendront des points de référence nationaux indispensables pour l'apprentissage continu : apprentissage chez les adultes (Canada atlantique); apprentissage chez les jeunes enfants (Québec); apprentissage et le milieu de travail (Ontario); apprentissage chez

les Autochtones (Prairies et Territoires); et santé et apprentissage (Colombie-Britannique/Yukon);

- en établissant des partenariats avec les gouvernements, les établissements d'enseignement, les organismes autochtones, syndicaux, non gouvernementaux et du secteur privé et d'autres encore, afin de contribuer à identifier et à évaluer des problèmes d'apprentissage qui sont importants pour eux;
- en établissant des partenariats internationaux en vue de mettre les Canadiens au courant des pratiques et politiques des plus prometteuses en matière d'éducation partout au monde;
- en fournissant aux Canadiens des renseignements sur l'apprentissage pertinents pour les individus, les communautés, les employeurs, les travailleurs et les organismes, afin de rendre les programmes et politiques en matière d'apprentissage plus susceptibles de donner des résultats pour les Canadiens.

## Format du Carnet du savoir

Le *Carnet du savoir* est conçu pour informer les lecteurs et échanger des connaissances sur un large éventail de questions d'apprentissage, de manière claire et concise.

Chaque numéro portera sur un défi d'apprentissage spécifique mais l'ensemble du Carnet abordera toutes les phases de l'apprentissage depuis la petite enfance jusqu'au milieu de travail et au-delà. Nous ne nous contenterons pas de présenter les résultats de recherches : nous tenterons d'en dégager les conséquences. Nous allons identifier :

- le défi d'apprentissage, c'est-à-dire une brève définition du problème et de son importance;
- un résumé des données objectives actuelles;
- les conséquences pour les apprenants;
- des conclusions sur les étapes suivantes pour améliorer les résultats;
- des liens avec les sources de données utilisées dans chaque article, ainsi qu'avec des recherches apparentées au Canada et à l'étranger, et toutes autres ressources utiles.

L'éducation et l'apprentissage sont essentiels non seulement pour la prospérité, mais encore pour la civilité et la démocratie. C'est ce principe qui influencera le choix des thèmes évoqués dans le *Carnet du savoir*. Notre approche s'inspire du cadre établi par la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>ème</sup> siècle créée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1993. La Commission avait pour mandat de mener une étude et une réflexion sur les défis que devra relever l'éducation dans les années à venir et de formuler des suggestions et des recommandations qui constitueront un programme de renouveau et d'action pour les responsables politiques et les décideurs au plus haut niveau.

Sous la direction de M. Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, la Commission a élaboré un modèle, aujourd'hui connu sous le nom de « quatre piliers de l'éducation de Delors » lequel est exposé dans le rapport final de la Commission : L'éducation : un trésor est caché dedans, publié en 1996.

## Les quatre piliers de l'éducation de Delors

Apprendre  
à savoir

Apprendre  
à faire

Apprendre  
à vivre ensemble

Apprendre  
à être



Veillez noter que le site Web <http://www.unesco.org/delors/fourpil.htm> n'est disponible qu'en anglais.

La Commission a déterminé que c'est en établissant un équilibre entre ces quatre piliers que chacun pourrait réaliser son plein potentiel de citoyen.

**Apprendre à savoir** vise moins l'acquisition d'un savoir structuré que la maîtrise des outils d'apprentissage. Il s'agit avant tout d'apprendre à apprendre en développant sa concentration, sa mémoire, sa capacité de réflexion. Delors souligne également qu'apprendre à penser est un processus qui s'étend sur toute la vie. Ce pilier porte donc sur le milieu de travail tout aussi bien que sur la petite enfance et l'apprentissage structuré (éducation formelle). Apprendre à savoir souligne la valeur de l'étude pour l'étude, et non seulement pour l'acquisition d'habiletés ayant une valeur commerciale.

**Apprendre à faire**, en revanche, est étroitement associé à l'acquisition des habiletés professionnelles et à la formation professionnelle. Il s'agit de répondre à la question : « Comment pouvons-nous adapter l'éducation afin qu'elle puisse équiper chaque individu et le rendre apte à faire le type de travail dont nous aurons besoin dans l'avenir? » La prospérité de chacun et celle des nations dépendent de l'innovation et de la productivité; lesquelles exigent à leur tour des habiletés et des aptitudes qui dépassent largement les compétences techniques et englobent les habiletés interpersonnelles et les aptitudes créatives et innovatrices.

**Apprendre à vivre ensemble** reconnaît l'importance de la cohésion sociale dans la création et le maintien d'une société prospère à long terme. Delors conclut que, avant tout, l'éducation doit adopter deux approches complémentaires. Dès la petite enfance, l'éducation doit porter sur la découverte de l'autre. Au second stade de l'éducation et dans le cadre de l'apprentissage continu, elle doit encourager l'engagement dans des projets communs. Il s'agit là d'un moyen fructueux d'éviter les conflits ou de les résoudre. L'une des tâches de l'éducation consiste à la fois à enseigner aux élèves la diversité humaine et à leur faire prendre conscience des ressemblances entre tous les peuples et de notre interdépendance à tous. Le *Carnet du savoir* explorera la complémentarité entre apprendre à vivre ensemble et apprendre à faire – c'est-à-dire notre capacité productive collective.

**Apprendre à être** reconnaît que le but du développement est l'épanouissement complet de l'être humain, en tant qu'individu, membre d'une famille et d'une collectivité, citoyen et producteur, inventeur de techniques, rêveur et créateur. Le *Carnet du savoir* examinera les pratiques et expériences qui permettent à l'individu de s'épanouir tout en faisant progresser le bien commun.

Le CCA n'a pas l'intention de relier chaque article du *Carnet du savoir* à l'un des quatre piliers. Toutefois, nous comptons adopter une approche équilibrée, reflétant tous les aspects de l'apprentissage, et illustrer les relations entre les quatre piliers dans les démarches couronnées de succès en matière de systèmes, de modèles et de pratiques d'apprentissage.

Surtout, le *Carnet du savoir* abordera des questions d'apprentissage qui peuvent faire une différence dans la vie des Canadiens et dans leurs collectivités. Nous espérons que le *Carnet du savoir* retiendra votre intérêt et que les articles vous donneront matière à réflexion et vous seront utiles.

Attendez le premier numéro du *Carnet du savoir* qui paraîtra le 14 septembre et saluera le rite annuel de la rentrée en étudiant la question de l'effectif des classes.